

Alte Drucke

Traité Ecclesiastique Propre de ce tams, Selon les Sentimens De Jean de Labadie, Pasteur

Labadie, Jean de
Amsterdam, 1668

Chapitre Second. Ce que c'est que Profetiser & qu' Exercice Profetique au
sens de l' Apôtre S. Pol ...

Nutzungsbedingungen

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

Terms of use

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

urn:nbn:de:gbv:ha33-1-139092

mais n'ayons qu'un Maitre, come nous n'avons qu'un Dieu ; & soumetons nous d'autant plus á ses divins Ordres, que nous n'avons qu'eus á subir.

Ce que c'est que Profetiser & qu'Exercice Profetique au sens de l'Apótre S. Pol au Chapitre quatorzieme de sa Premiere Epître aux Corinthiens, Sa Diferance & les principales Choses qu'il contient.

CHAPITRE SECOND.

I. **S**I nous avons eu raison de comancer le Chapitre precedant par les dernieres paroles du Chapitre quatorzieme de la Premiere Epître de S. Pol aus Corinthiens : Nous avons juste suiuet de comancer celuicy par les Premieres, qui nous introduisent de plus prés en nôtre Matiere, & nous obligent á l'antamer. Elles portent l'Exortation que fait aus Fideles cet Apótre leur disant. *Soyés convoiteus des dons Spirituels, & sur tout de celui de Profetiser.*

II. Il ne prend la *Convoitise* là que pour *Desir*, & *Desir* non corrompu & Inique, mais reglé & juste. Il ne luy done pas aussi pour *Objet* la Chair, mais l'*Esprit*, & les *dons Spirituels*, qui ne doivent estre desirés que *Spirituelemant*, c'est á dire saintement, & il met *diferance* antr'eus, & qui plus est *Eminance*, preferant celui de *Profetiser* á tous ceus dont il doit parler, & qui regardent l'*Edification Publique*.

III. Souvant en ce même Chapitre il parle de
ce

ce même Don sous le même mot de *Profetiser*, d'où viennent ceus de *Profetie*, & de *Profete*, dont il fait ordinaire Mention disant, *Que qui Profetise, parle* v. 3.
aus Hommes en Edification, Exhortation, & Consolation.
Que qui Profetise, édifie l'Eglise. Qu'il veut bien, qui 4.
Tous parlent diverses langues, mais beaucoup plus qu'ils 5.
Profetisent; veuque celui qui Profetise est plus grand
que celui qui parle diverses langues. Qu'il ne profite en 6.
rien aus Eglises, s'il ne leur parle par Revelation, ou par
Sciance, ou par Profetie. Que les Langages sont pour signe v. 22.
non aus Croyans, mais aus Infideles, & qu'au contraire la
Profetie l'est non aus Infideles, mais aus Croyans. Que si 24.
tous Profetisent, & que Queque Infidele, ou Idiot antre,
il est convaincu, & jugé de tous. Que deus ou trois Profetes 29.
parlent, & que les Autres en jugent. Que Tous peuvent 31.
Profetiser l'un après l'autre, afin que Tous aprenent, &
que Tous soient consolés. Et enfin que les Esprits des Profe-
tes sont sujets aus Profetes, Dieu n'étant point un Dieu de
Confusion, mais de Paix.

IV. Dans cete même Lettre l'Apotre fait encore mention de ces mêmes choses, disant au Chapitre onsieme, *Que tout Home faisant Oraison, ou Profetisant* v. 4.
ayt la Tête de couverte. Au douzieme Qu'il y a diver- v. 4.
sité de Dons spirituels, mais qu'il n'y a qu'un même Esprit; v. 10.
& qu'à l'un est donnée l'Operation des vertus, & à l'autre
Profetie. Au Trezieme, Que quand il parleroit les lan- v. 1. 2.
gues des Anges, & auroit le don de Profetie à connoître & &c.
savoir tous les Misteres, s'il n'avoit pas la Charité, il ne Se-
roit rien. Ailleurs il dit, Que qui a le don de la Profetie, Rom.
doit Profetiser suivant l'Analogie de la Foi. Et en la Pre- 12. v. 6.
miere Lettre qu'il écrit aus Fideles Tessaloniens,
il recommande sur tout de n'éteindre point l'Esprit, & v. 19.
de ne mépriser pas la Profetie, qu'il commande à son 20.
Disciple Timotée de faire valoir. 1 Tim.

V. De tous ces Textes il est aisé de recueillir en 4. v. 14.
 1. lieu, que l'Apotre par le mot de *Profetie* & de *Pro-*
fetiser

fetiser n'entend pas un don extraordinaire de predire les choses qui sont à venir, tel qu'il a esté dans les Prophetes ou Anciens, ou Nouveaux ; & non pas meme le don extraordinaire de tressaillir en mouvemens & gestes singuliers, parlant de Dieu, suivant que les memes Prophetes en estoient & paroissent pris quand ils parloient, & quand ou come Marie ils chantoient à Dieu, ou come David ils sautoient en la presence de l'Arche ; & come Saül meme entre les Prophetes, ils se mouvoient prophetisants. La Raison en est qu'il n'est icy ni question de l'Avenir, ni question de saisissément impetueux d'Esprit de Dieu, mais aucontraire de simple Instruction presente, & de fort tranquille estat.

VI. En Second lieu il est visible, qu'il s'agit icy d'un don ordinaire & comun à une Eglise, puisque d'une part S. Pol y fait mention que *tous Prophetisent*, que *tous parlent*, & de l'autre prand cela come un *Exercice de Comune Edification, Consolation, & Exortation* ; par lequel s'instruisent les vns les autres, & ils se consolent, mutuelément : Ce qu'il n'est pas doné à tous de faire, quand le don est singulier, & n'est prophetique qu'en la maniere, dont l'avoient ou David, ou Daniel, Ezaye, Jeremie, & les Homes extraordinaires, qui ne prophetisoient pas come ceux ci en des Assamblées recueillies, & semblables à celles, que l'Apôtre marque, faites avec choix. Et non seulement cela, mais quand il dit, *Que la Prophetie doit avoir son cours*, toutes les fois, que les Fideles s'assamblent, ne fait il pas bien voir, que c'est d'une chose bien comune qu'il entend parler, puisqu'elle doit se faire comunement dans un Corps Ecclesiastique, qui n'est & ne doit pas estre entrete- nu de miracles singuliers, & en avoir de continuels devant les yeux.

VII. En Troisieme lieu il est visible, que S. Pol
ne

ne parle pas de Prophetiser extraordinairement à la façon des grands Prophetes, pour ce quil ne diroit pas ou que l'un se teût pour laisser parler un Autre; ou quil due estre jugé des Assistans; ni meme s'il estoit question d'extraordinaire Profetie, il n'auroit garde de desandred à la Femme Profetesse de parler; puis que Dieu parlant par elle deburoit sans doute estre écouté: & nul n'auroit le droit de la faire taire, ou de prandre la liberté de luy imposer silence durant le tamps, qu'il luy plairoit de parler: Toutefois nous voyons que S. Pol icy done ce congé, & fait ces Regles, & partant il n'a garde dy parler de la Profetie, ou des Profetes, qu'on tient & qu'on doit tenir pour vrayment extraordinaires, & saisis extraordinairement de Dieu.

VIII. Il faut donc conclure que S. Pol en cet endroit, entand & veut faire entendre, quil parle d'un Exercice Pieux, Profetique, & de vraye Profetie, qui est & qui doit estre comun en une veritable Eglise de Dieu & de l. C.; & qui tend de soi & doit tendre à son Instruction, Exortation, Edification, & Consolation commune avec sainte liberté, simplicité, humilité, Acord, & fruit. Voilà sa Definition, ou plutot Description, par laquelle cet Exercice est & peut estre connu en luy meme & en sa pratique; en ses causes Efficiente, Materiele, Formele, & Finale, & en ses efets; & distingué aussi fort bien & á propos de tout autre, selon que nous alons voir.

IX. Il est nommé en general Exercice, pour ce qu'en efet les mambres Particuliers de l'Eglise s'exercent en la faculté quil ont de conoitre & d'enseigner, de panser & de parler des choses divines, & d'en instruire & edifier leurs Freres, déployans les dons de Dieu, & faisants valoir le talant, qu'il luy a pleu de leur doner: & en meme tamps aussi l'Eglise exerce son zele & sa Foi, se rand atantive á la Parole, &

& augmente en connoissance auffibien qu'en goût de saints misteres, à mesure qu'ils luy sont donés à conoitre & à goûter.

2^e. Cet Exercice est dit *Pieux*, ou *Religieux* tant pourcequ'en efet il procede de la *Pieté*, que pour ce qu'il l'entretient. Il y tend aussi, & il bute à la produire dans les cœurs : Il regarde aussi Dieu, & fait une partie de son Culte, puis quil en fait un de sa loüange, & de la benediction de son Esprit & de son Nom : Enfin il sert à norrir la *Pieté* de l'Eglise, qui en est *instruite* & *consolée*, & glorifie Dieu parlant de luy, puis que c'est à sa gloire qu'il se fait.

3^e. Il est prouvé tel, estant *Comun*, & se faisant pour l'utilité *Comune*, *Tous pouvans*, & debuans estre instruits, consolés, edifiés; & non seulement cela mais *Tous pouvans profetiser*, dit l'Apôtre : Ce qui sert à differancier cet Exercice de l'Extraordinaire *Profetique*, & de tout autre Acte singulier, qui vient d'une extraordinaire grace.

X. Sur tout est Remarquable son *grand Nom*, qui est celui de *Profetie*, ou d'Exercice *Profetique*, à cause que *Profetiser* ne signifie pas seulement prévoir & predire l'Avenir en l'Ecriture, mais decouvrir des *secrets cachés*, & déueloper des *mysteres*, les tirant come de leur profondeur & de leur secret cachot, pour les mettre, en euidance & en lumiere à la veüe, ou plutot à l'ouye de Plusieurs : Ou bien plutot, come le terme grec veut dire, parler come par Oracle & par *Reuelation*; c'est en efet *profeter le saint* mystere divine-ment, & meu de l'Esprit de Dieu, non pas come les grands Profetes, & tout à fait eslevé come eux; mais en une moindre façon touché de l'Esprit de Dieu, éclairé de ses lumieres, & parlant par son Esprit.

XI. Sur cela il faut scavoir, que pour cet efet
S. Pol

S. Pol parlant de cet Exercice , y applique le mot de revelation disant , *Si quelque chose est revelée à un autre qui est assis , le premier se taise* : ce qui fait voir , qu'il faut que l'Esprit revele , & que celui qui profetise , profetise par Revelation , Ce qui montre necessairement , qu'il faut établir deux Revelations , ou plutot deux sortes de Revelations : l'Une plus grande & singuliere , come estant Extraordinaire ; l'autre moindre & plus comune , come estant Ordinaire á la vraye Eglise , & propre d'elle.

La Premiere est celle des grans Profetes , & dont la Declaration fait la Parole de Foi , & y oblige ; produit la pure verité de Dieu , & en forme les Oracles , estant pure , estant divine , & pour cela même Infaillible : l'Autre , qui la presuppose , & en fait l'explication : Qui vient bien d'un touchement divin en sa source , & en son Cours ; mais non pas si grand , si pur , & si sublime que l'autre ; mais le suit & le seconde l'ayant pour sa Regle & son Patron.

XII. Tous deux sont de Dieu & divins , mais en diferant degré , & maniere ; come entre des Graces *il en est de fort diverses* , (ainsi que le dit l'Apótre) *encore que l'Esprit soit un* : En eset Toute l'Eglise est un Monde surnaturel , & tout ce qui est en elle est surnaturel aussi , mais certes difera-
mant. Elle a des Graces Comunes , come sont celles de la Justification , de la sanctification , & des vertus memes Infuses , que les uns ont en plus grande plenitude & portion que les autres ; les vns ayant plus de foi , ou de Charité que les Autres ; Et elle en a de singulieres , come sont les Dons des langues , des Guerisons , & des Predictions de l'Avenir.

Nous metons au rang des Premieres , *le don de Profetiser* au sens que nous avons dit , le merans

au Nombre des dons Comuns. La 1^{re}. Raison en est, Qu'il accompagne la Foi, & ses lumieres, le don de sapiance, de sciance, & d'Intelligence de Dieu; & qui plus est le vray debit de la Parole, & la vraye Predication. La 2^e. est, Qu'il n'est & ne paroît point de vraye Eglise en l'Ecriture, où ce Don ne soit & ne paroisse, y ayant *de la Profetie*, & *du Don de Profetiser*, par tout où se trouvent de vrais Corps de vrais saints, & de vrais Fideles Affamblés.

XIII. On ne peut douter, que par tout où il y a de la Foi surnaturelle, de la Justifiante, vive, divine, & salutaire, il n'y ait de la lumiere. Que par tout où il y a une veritable Infusion du S. Esprit, & de ses dons, come il faut qu'il y en ait par tout où il y a de la Sanctification, il n'y ait épanchement *de Sapiance*, *d'Onction*, & *d'Intelligence sainte*, qui fasse entendre, gouter, & savourer les misteres; & par consequant deslors il y a Principe & source *de Profetie*, & *d'Estat de Profetiser*, puis que ce n'est que produire par mouvemant, par touchemant, & par Esprit de Dieu les Choses divines, & les Misteres creus, conus, & Savourés en esprit, par la Foi, & par les dons de l'Esprit meme de Dieu.

XIV. Pareillemant y a t'il de vraye Eglise, & de veritable Affamblée de Fideles & de saints, où il n'y ait Exercice de Predication & de Parole divine, qui sert à l'Affamblar, & à la tenir & antretenir assamblée? En efet n'en est elle pas proprement le moyen tout en samble & le lien? N'est ce pas d'ordinaire par elle qu'on est apelé, & que l'on s'unit, que l'on se conserve uni, & qu'on maintient une sainte Societé? Or qu'est il de plus aisé, que de montrer, que *cet Exercice de la Profetie*, ou *Profetique* est la veritable Predication? Que toute autre, & faire autrement, & sur tout pratiquée à la Mode

humaine, & par fois Mondaine n'est ni si Ancienne, ni si pure, ni si utile & profitable, ni de beaucoup si Necessaire? Et partant ne faut il pas qu'elle soit, où il y a une vraye Eglise, & soit aussi commune en elle, qu'est tout autre Exercice de Foi, d'union, & de Pieté?

XV. Tout ce que nous venons de dire, est tres facile à prouver, en queque tamps, en queque estat au moins bon, que l'on prene & considere l'Eglise. Dans l'estat naturel des Patriarches, qui pourtant n'agissoient point sans Foi & sans grace, & qui avoient leur Eglise en leur Famille, c'estoit cet Exercice Profetique, qu'ils avoient, n'enseignans pas leurs Enfans & Domestiques d'une haute Chaire, ni par des discours préparés & étudiés, mais sur le Champ par les lumieres de Dieu, sur ses misteres, sur ses Oeuvres, & à toutes bones occasions, comme nous en avons de Preuves en la Genese, & en l'Exemple de Seth, d'Enos, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, faisans adorer & invoquer l'Eternel, luy sacrifiâns, purgeans son Culte, & Instruisans leurs Successeurs.

En l'estat de la loi écrite, non seulement Moyse, Aaron, & leurs Successeurs parloient familièrement au Peuple & à toute la Congregation d'Israël, & les Profetes aussi au Temple, au Porche & ailleurs sans monter en de hautes chaires; mais les Peres de Famille devoient ainsi profetiquement instruire très simplement leurs maisons, & leur rendre conte des Fêtes, des Ceremonies, & de tout ce qui se pratiquoit dans tout le Culte de Dieu.

Enfin en l'Estat Evangelique, en la Primitive Eglise, & même depuis, nous avons de quoi verifier, & par l'Exemple de J. C. enseignant à douze ans au Temple, & y Interrogeant, & répondant; & entré en la Synagogue de Nazaret; & par celui

des Apôtres en divers lieux du Livre de leurs saints Actes ; Que cet Exercice se pratiquoit parmi les Juifs, & depuis s'est pratiqué long tams durant, dans les Eglises Chrétiennes, selon que les Catechismes, & les Homelies Le Te moignent ; & qu'il y a des Textes formels pour le prouver en l'Ecriture, & une Infinité de temoignages dans la bone Tradition ; ainsi que nous pourrons voir un peu plus bas.

XVI. Ce qui est de plus pressant & de plus propre icy est de voir, comant cet Exercice est *Profetique*, á savoir avons nous dit 1^{re}. du costé de son Principique & de sa Cause, qui n'est pas proprement humaine & naturelle, mais surnaturelle & divine á sçavoir l'Esprit de Dieu en celuy qui parle, & qui interprete, entant qu'il ne le fait que touché & meu de Dieu, quoiqu'il ne le soit pas extraordinairement à la façon des grands Profetes. 2^{re}. á raison de la maniere & de la forme, qui n'est pas de le faire par metode humaine de Rhetorique, & d'art de raisonner & discourir ; mais par l'antimant divin & á mesure que les lumieres, & les paroles viennent sur le Champ, sans triage, sans recherche, & même sans preparation. 3^{re}. A raison de cela même qui se fait, qui est de tirer du fond de l'Ecriture & du coeur des verités cachées, ou pour le moins non paroissantes d'abord, qu'il faut que le don de Dieu, & en particulier l'Esprit de la sapiance mete dehors. 4^{re}. A raison de l'Onction, de l'efficace, & de la vertu avec laquelle cet Exercice se fait touchant les coeurs, & ayant pouvoir de les penetrer, de les toucher, & même de les éclairer d'une autre façon, qu'on ne le fait pas humainement.

XVII. Cela presposé il faut sçavoir, que cet Exercice Profetique est come un milieu entre le pur Divin, l'Extraordinaire, & l'Immediat Acte
de

de Dieu & de son Esprit parlant par les grands Profetes, & par les Apôtres; & la façon ordinaire dont parlent, ou dont peuvent, & ont coutume de parler les homes des Choses memes de Dieu: La maniere d'en parler des Grands Profetes & des Apôtres, est d'être-faisis, possédés, & meus extraordinairement de Dieu & de son Esprit parlant par eux, les faisant penser, dire, & agir non come eux memes, ou estans á eux, & se determinans & possédans humaine-ment; mais come déterminés & meus de luy les dominant, & les randant ses purs Organes Infaillibles; Et la maniere de penser, & de parler des Hommes Comuns, & même de ceux qui font metier de parler des Choses divines, est de se servir de leur Intelligence & de leur Raison; de leur esprit, de leur pensée, & de leur Meditation d'effort humain; & sur cela produire leur raisonnement & leur discours, s'a comodant soit aux pensées, soit aux Paroles tirées de l'Ecriture; en quoi il n'y a ni grande Influence & vertu de Dieu; ni concours autre qu'ordinaire & naturel, tel que le Seigneur ne denie point aux Causes naturelles & comunes: Mais dans l'Exercice Profetique il y a plus, d'autant quil y a *don surnaturel*, & *Don de Dieu*, *don de sapiance* & d'*Intelligence*, don de lumiere & d'Esprit subtil, sagace, & sondant les Choses profondes de Dieu: Il y a Onction, Il y a poids & Efficace; & quoi qu'il y ait pensée, bouche, & parole humaine, elles sont prevenües & accompagnées de Grace & vertu divine, qui les anime & les revêt.

XVIII. Quecun dira, ou pourra dire, c'est donc Acte. C'est Parole Profetique, Apostolique, & divine purement. Nous n'avons garde de le dire, & de l'asseurer; Il y a bien diferance de l'une á l'autre, suivant que nous l'avons dit; mais elle vient apres elle, & meme en tient, non seulement pour estre fondée

sur elle & la suivre ; mais encore pource qu'elle luy est conforme, y a raport, & sert à la faire entendre : Elle imite son Onction, mais ne l'égale pourtant point : Enfin elle ne passe pas la portée d'une Eglise, qui toute a ses membres propres par leur grace ou à panser, ou à dire teles choses les ayant pensées premierement : En second lieu, pour le moins les peut entendre come proportionnées à sa portée, & à cele de l'Esprit reçu. En effet ce n'est dans les uns que la Production d'une Grace comune d'Eglise pour son Edification, Exhortation, Instruction, & Consolation par ceux que Dieu fait capables de la Consoler, d'Instruire, de l'Exorter, & de la bien Edifier ; & dans les autres que cele d'estre instruits, exortés, consolés, édifiés de semblables choses ouyes, & entendues aussi en même temps.

XIX. Il ne faut pas oublier une des choses principales marquées en la *Definition*, ou plutôt Description de cet Exercice ; à savoir la Fin, qui consiste à rendre à quatre choses, La 1^{re}. est l'Instruction de l'Eglise, qui en effet suit de luy ; n'y ayant rien, qui la puisse mieux instruire à raison d'une part de la Clarté & de la naïveté ; & de l'autre de la simple familiarité, cete façon d'enseigner tenant de la Catechistique, & ne deuant pas estre moins claire qu'elle, & familiere en son ton & en son air.

La 2^e. est l'Exhortation, cet Exercice tendant tout à la Pratique, & à y porter les coeurs d'une manière forte & douce tout ensemble, propre à leur faire goûter les choses, qui leur sont dites ; come aussi elles doivent estre dites fortemant & doucement.

La 3^e. est la Consolation, n'y ayant Ame, qui a l'Esprit saint en elle, qui est Esprit Consolateur, qui n'y puisse & doive trouver tres grande Consolation ; ceux qui parlent y en ayant à sentir cet Esprit en eux, & ceux qui oyent aussi ne manquant pas de

de s'y unir; Et come tout l'Exercice n'est rien qu'une Explication de l'Ecriture divine, faite (dit S. Pol) pour nôtre consolation, il faut necessairement qu'elle en soit pleine, & propre à en donner.

La 4^e. est l'Edification de l'Eglise, pource qu'en effet il n'y a rien capable de la fonder, de la bastir, & meme de l'achever, come cet Exercice saint qui éclaire, qui attire, qui touche & unit les coeurs. Qui polit les Pierres vives, & meme est propre à les faire de mortes, vives, & à leur doner façon & lieu. De fait qu'on l'experimante, & l'on verra, quil n'est moyen de faire une veritable Eglise si bonne, & si tot, que celuy là: n'y ayant rien qui enseigne à l'egal les coeurs, qui les discerne, & qui les atache à Dieu & aux saints si vite & si fort.

XX. Quecun dira, ou pourra dire, Que la Predication fait tout cela, & y samble bien plus propre, se faisant d'un plus haut ton, aussy bien que d'un plus haut lieu; d'un air plus fort & plus pompeux, & pour le moins plus éclatant; avec premeditation, preparation, art, & metode; & avec un Acompaignement de choses & de paroles plus digerées, ajustées, & arrangées avec art: Il est urai, mais aussy il faut savoir, que bien souvant tant d'art nuit, & il y a pour l'ordinaire non seulement moins de Nature, mais moins de Grace. Ces Paroles ajustées sont fardées tres Souvant; & cet air Pompeux est vain. Un son, un bruit, voilà tout.

Ce n'est pas qu'il ne faille doner beaucoup à l'Exercice de la Predication, & meme tout ce qui luy est deu, mais il la faut distinguer en veritable & en Fausse; en Divine Profetique & Apostolique, & en Humaine, Rhetoriciene, Mondaine & Declamatrice: La veritable a esté cele que Dieu a faite par ses Organes les Patriarches, les Profetes, les Apôtres, & les successeurs de leur Chaire, c'est à dire de leur Doctri-

ne & de leur Esprit : Cele que Dieu inspire par une Grâce extraordinaire ou Ordinaire ; cele qui touche & le Predicateur & l'Auditeur : Enfin cele qui convertit, qui embrase, qui epure, qui corrige, & qui fait le monde saint ? Et cele là n'a gueres eu les hauts theatres ou Chaires, l'air flatteur & vain, les Paroles trîées, & l'art emprunté des Hommes, non plus que leur genie & leur façon.

L'autre est la Declamation des Orateurs Grecs & Romains, le Discours des Filosofes ou des Soffistes. Gens de Harangue & de Barreau ; Diseurs de beaux mots & de beles frases, plaisants, agreables, Chatouilleurs d'Oreilles, & non gueres touchants les coeurs : C'est cete Predication Humaine, Mondaine, vaine, qui a preque evacuë la solide & la veritable, la Pure, la Profetique, l'Apostolique ; & samble toute à presant changée en Action Teatrale, & de parade ; aussy ne fait elle rien que plaire à l'Oreille, come une peinture á l'oeil.

C'est elle qui a la chaire & la façon haute ; mais si haute qu'elle passe la teste du monde, & ne descendant point au coeur : Qui n'a rien de familier, ni souvant d'Intelligible. Qui sent le Declamateur & le Comedien, & ne fait pas plus d'efet que luy : Mais l'autre est efficace & vive, perce & blesse, divise l'Esprit de la chair, & les jointures des mœurs : Aussy n'estoit elle preque ancienement qu'*Exercice Profetique*, & que *Conferance* familiere de l'Ecriture interpretée par l'Esprit de Dieu, les touchemants, les lumieres, & par celes du don de l'Intelligence, de la sapiance, & de la Foi, suivant que nous avons dit, & dirons encore (Dieu aidant) unpeu plus bas.